Enjeux et déroulement de la formation pour le permis moto

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail.

Les conducteurs de motocyclette sont largement surexposés au risque routier.
L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases : la première hors circulation, la seconde en circulation.
Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.





L'épreuve théorique moto (le code)

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.
Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant la diffusion de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs.
Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation.
Votre code est valable pendant 5 ans.

L'examen pratique

L'objectif de l'épreuve en circulation est dévaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez atteint pour circuler en toute sécurité.
L'examen pratique se fait sur les motos de l'auto-école et vous serez accompagné d'un formateur pendant toute la durée de l'épreuve.

L'épreuve hors circulation
L'objectif de cette épreuve est dévaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routière, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage.
L'épreuve dite du plateau s'effectue sur la piste d'examen de votre département.
Choisissez bien vos points de repère lors de vos entraînements pour ne pas être perturbé par le changement de piste.

- Enchaîner l'ensemble des exercices les uns après les autres
- 2 essais pour réaliser l'ensemble des exercices
- Si échec pendant l'un des exercices, le deuxième essai repart du déplacement sans l'aide du moteur.

Pour obtenir un résultat favorable à cette épreuve, vous devez obtenir un A ou un B. Si vous avez un C lors du premier essai, vous avez un deuxième essai.

L'épreuve circulation

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages
- changer de direction franchir des intersections utiliser des voies d'accélération et de décélération
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier

- dépasser et croiser des véhicules
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduites est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux, plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport une compétence donnée.

Les épreuves pratiques ont pour but de vérifier que vous avez acquis les compétences nécessaires pour conduire seul, sans mettre en danger votre sécurité ou celle des autres.

Le résultat de l'épreuve hors circulation est communiqué à l'issue de la prestation et celui de l'épreuve en circulation est communiqué 24 heures après.

A l'issue de l'épreuve, le résultat est noté sur le CEPC (Certificat d'Examen du Permis de Conduire) et est consultable sur votre compte RDV Permis.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire.

LE PROGRAMME de formation

COMPÉTENCES	COMPÉTENCES ASSOCIÉES
Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation	· Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard. · Connaître la conception de la moto : ses principaux organes, les principales commandes. · Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur). · Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité. · Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances. · Monter et rétrograder les rapports de vitesse. · Maîtriser la réalisation d'un freinage. · Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité. · Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager). · Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique). · Maîtriser les techniques d'inclinaison. · Réaliser un freinage d'urgence.
Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	· Connaître et respecter les règles de circulation. · Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues). · Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. · Adapter l'allure aux situations. · Tourner à droite et à gauche en agglomération. · Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. · Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	· Évaluer et maintenir les distances de sécurité. · Croiser, dépasser, être dépassé. · Négocier les virages de la façon la plus sécurisante. · Communiquer avec les autres usagers. · Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. · Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible. · S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. · Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. · Connaître la signalisation spécifique et les règles relatives à la circulation inter-files : types de routes et voies de circulations autorisées, types de véhicules, vitesses autorisées, comportements à adopter, cas d'interdiction. Savoir la pratiquer dans les départements expérimentaux et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent. Dans ce cas, l'apprentissage insiste sur : la recherche d'indices et la perception des risques, la communication avec les autres usagers, le respect des distances de sécurité, l'adaptation de l'allure, notamment en fonction de la vitesse des véhicules dépassés. · Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. · Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels tunnels, ponts, ...
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	· Suivre un itinéraire de manière autonome. · Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie. · Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer. · Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir. · Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aide à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse). · Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. · Pratiquer l'écoconduite.